

Compte rendu du Conseil d'administration du 23 février 2009

Membres du CA : E. FAYETTE (PNR Livradois-Forez), J. BOUQUET (DIREN Auvergne), N. ROUAIRE (Conseil régional d'Auvergne), G. GIROUX (Riom Communauté), R. GARDES (PNR des Volcans d'Auvergne), G. MONGE (La Poste), P. VILLENEUVE (SNCF), J-M. BORDES (URCPIE), M. YPERZEELE (pour J. BRUN – Qualidev).

Pouvoirs donnés par K. DESCHERE (UREI) à J-M. BORDES (URCPIE)

Autres participants : E. COLLANGE-POTRON (DIREN Auvergne), V. FOREST et MH MOINET (Plate-forme 21).

Le président ouvre la séance à 14 h 10.

I – Prise de relais de Pierre SABLIER au poste de trésorier

Sous réserve de son accord formel et au vu des informations communiquées par Jacques BRUN, le poste de trésorier est proposé à Stéphane COUSTE.

II – Prise de relais de Jean-François MAMDY au poste de secrétaire adjoint

Il est décidé, si possible, de conserver le poste de secrétaire adjoint au sein du collège 3 (associations) pour maintenir l'équilibre des responsabilités dans l'association.

Jean-Marie BORDES se charge de trouver un remplaçant.

III – Budget prévisionnel

Le budget 2009 est approuvé pour présentation et vote en Assemblée générale.

Un déficit important est à prévoir en 2009 (30 623 €), qui sera compensé par le résultat positif de 2008.

Des recettes non chiffrables à ce jour sont attendues : cofinancement des ateliers RS (dans le cadre d'une convention qui reste à établir avec Qualidev) et peut-être du projet de visites de sites sur Internet (si les conclusions de l'étude de faisabilité sont positives), nouvelles cotisations.

CHARGES		PRODUITS	
Fournitures diverses	900	Cotisations (base 2008)	54 960
Loyer ENITA	1 270	Formation élus Auvergne (ARDTA)	1 275
Primes d'assurance	437	Subv. Fonctionnement (Etat)	20 000
Colloque et séminaires	13 760	Subv. Fonctionnement FNADT (23.68%)	12 253
Honoraires (Cer, Fidal, Exco)	6 750		
Publicité	615		
Déplacement, réception	8 250		
Frais télécom et postaux	890		
Autres frais externes	38		
Participation formation continue et autres droits	589	Cofinancements ateliers RS ?	?
Rémunération du personnel	59 394	Acompte projet visites en ligne ?	?
Charges sociales	24 352	Nouvelles cotisations	?
Dotations aux amortissements	1 866		
TOTAL des charges d'expl.	119 111	TOTAL des produits d'expl.	88 488

RESULTAT D'EXPLOITATION : - 30 623 €
RESULTAT 2008 : 46 010 €

Le Président Elie FAYETTE rappelle la nécessité absolue de diversifier les ressources de l'association, par l'offre de prestations payantes.

Un effort particulier est également à fournir pour le recueil de nouvelles adhésions.

Le Président rappelle que l'élargissement des adhésions aux autres régions du Massif central demande du temps et qu'il convient de finir la construction des « produits » à proposer aux adhérents potentiels avant de les démarcher.

Elie FAYETTE et MH MOINET ont prévu ce travail de démarchage en 2009. De premiers contacts avec différentes structures hors Auvergne seront approfondis dans l'année.

IV – Modifications du règlement intérieur

Les modifications suivantes sont approuvées à l'unanimité pour présentation et vote en Assemblée générale :

- Renouvellement des membres du Conseil d'administration

En cas de vacance, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement au remplacement du membre démissionnaire. Il est procédé à son remplacement définitif lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Les pouvoirs du membre ainsi coopté prennent fin à la date où devait normalement expirer le mandat du membre remplacé.

- Validation des comptes et budget avant vote par l'Assemblée générale

Le Conseil d'Administration se réunit pour valider le compte de résultat et le bilan de l'exercice financier clos, mais aussi le budget prévisionnel de l'année à venir, avant de les soumettre au vote de l'Assemblée générale.

Ces modifications seront apportées au règlement intérieur avant d'être intégrées dans les statuts.

A cette occasion il conviendra d'effacer dans les statuts le mot « ressources » qui apparaît 25 fois, et d'ajouter un article sur le mode de remplacement des membres arrivés en fin de mandat (les statuts précisent seulement la durée de 2 ans du mandat).

Les nouveaux statuts seront présentés lors de la prochaine Assemblée générale début 2010.

En attendant, le Président demande aux membres du CA de réfléchir à des modes de remplacement possibles pour les membres en fin de mandat, et rappelle que les solutions proposées doivent préserver le bon fonctionnement des collèges et de l'association, en prenant en compte certes la nécessité de renouvellement, mais aussi celle de la continuité.

V – Composition du CST

La proposition de liste de membres permanents du CST est présentée et approuvée à l'unanimité.

Elle sera présentée pour vote en Assemblée générale le 23 février 2009.

Cette liste reste ouverte et est susceptible d'évoluer dans le temps avec l'arrivée de nouveaux adhérents issus de domaines complémentaires (ex : spécialistes de la santé, du droit, ...).

Liste proposée :

- Christel BOSCH (Enita)
- Benoît DEDIEU (INRA)
- Anne RIZAND (Cemagref)
- Jean-Louis COUTAREL (Ecole d'architecture)
- Patrick CARLIER (GDF-Suez)
- Philippe ROLAND (Conseil régional Auvergne)
- Benoît LEMOZIT (Ville d'Aurillac)
- Michel YPERZEELE (Qualidev)
- Dominique GUERREE (URSCOP Auvergne)
- Katherine DESCHERE (UREI Auvergne)

Les permanents s'entoureront, selon les sujets traités, de compétences extérieures (membres associés du CST, adhérents ou non de la Plate-forme 21). Par exemple : spécialistes DIREN, EDF, CPIE, Etudes et Chantiers, CRES, ADEME, Aduhme, Agences de l'Eau, ...

Les thèmes de travail feront l'objet d'une réunion au printemps 2009, entre le groupe de travail CST et les membres du Conseil d'administration.

La séance est levée à 14 h 40.

Le Président, Elie FAYETTE